

(N^o 127.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 7 MAI 1846.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Gerrit Harting, Commissionnaire en marchan- dises, à Anvers.

(Voir le N^o 345 de la Chambre des Représentants, session 1844-1845.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Rotterdam, le 14 mai 1792, et jusqu'en 1834 il a été attaché à la bourse de cette ville, en qualité de courtier de commerce : le commerce de tabac, dont il s'occupe spécialement, ayant pris plus d'extension à Anvers qu'à Rotterdam, ses correspondants l'engagèrent à s'établir à Anvers.

Depuis 1834 le sieur Harting habite Anvers; les autorités consultées lui sont favorables, et la Chambre des Représentants a pris sa demande en considération, à la majorité de 31 suffrages contre 22.

DE RIDDER, Rapporteur.